Affecter une GPA à une entreprise

Christophe Philémont - 2026-05-20 - GPA

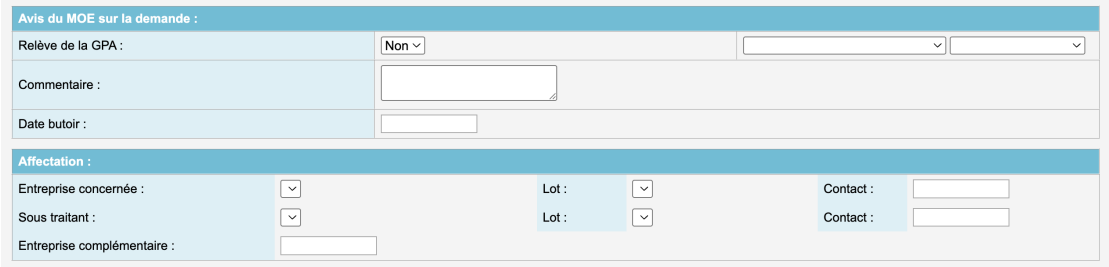
Dans la version GPA formulaire, en tant que Maître d'œuvre vous pouvez affecter une GPA.
Seul les maîtres d'œuvre ou les personnes désignées activent sur ce niveau auront la permission pour cette action.

Qu'est-ce qu'une affectation ?

C'est l'action de désigner une entreprise et un lot pour une tâche à réaliser.

Où trouver ce champ ?

Le champ d'**affectation** se trouve en ouvrant le formulaire GPA (session GPA).
Il est dans la section Affectation.



Créer l'affectation

A préalable pour que les champs de la section soient actifs, il est obligatoire de statuer s'il s'agit d'une GPA ou pas dans la section « **Avis du MOE sur la demande** » qui est juste au dessus.

Le fait de choisir « OUI » pour Relève de la GPA vous ouvre les permissions d'écriture.

1. Entreprise concernée => Désignée via le menu déroulant.

2. Lot => automatiquement sélectionné après l'entreprise.

3. Les autres champs sont optionnels mais parfois utiles à la bonne compréhension de l'entreprise traitant les travaux.

Vous pouvez choisir votre avis et affecter en deux temps. Cela n’impacte que le statut dans le workflow :
Votre avis => Relève ou Ne relève pas de la GPA
Votre avis et l’affectation => Affectée

Exemple ci-dessous :

Sessions :	Soumise	Relève de la GPA	Ne relève pas de la GPA	Affectée
GPA	11	3	4	1
Total	**11**	**3**	**4**	**1**

Vous pouvez revenir sur votre avis tant qu’il n’y a pas eu de réponse à la suite du formulaire.

Enregistrer

Une fois votre avis saisir et l’affection désignée, cliquez sur pour enregistrer vos modifications.

 Sans cette étape, vos modifications seront perdues.